

*École élémentaire de Fauverney
Place de la Mairie
21110 Fauverney
03.80.39.00.31*

à *Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale
Monsieur le Maire de Fauverney
La commission scolaire*
Aux *Parents d'élèves élus*
Aux *Enseignants*

CR du CONSEIL D'ECOLE du 09 NOVEMBRE 2021

Présents : M Bigeard, M Bonin, M Cornemillot, Mme Lambert pour la commune
Mmes Guilemain, Blot parents d'élèves élus
Mme Van Bergen, M Mangin et M Roy, enseignants

Excusés : Mmes Chateaux, Fridel, Cartault

➤ **Présentation du nouveau conseil**

Monsieur Roy souhaite la bienvenue aux nouveaux parents d'élèves élus.

Un point est fait sur les titulaires et les suppléants :

Titulaires : Mmes Guilemain, Chateaux, Blot

Suppléantes : Mmes Cartault et Fridel

(Il a deux suppléants car 5 personnes se sont présentées pour les élections des parents d'élèves).

Les attributions et le fonctionnement du conseil d'école sont commentés et précisés. Monsieur Roy rappelle aux parents d'élèves qu'ils ont la possibilité, les semaines qui précèdent un conseil d'école, de tenir une réunion préparatoire ouverte à l'ensemble des parents et qu'à cet effet, la commune doit leur permettre d'avoir un lieu où tenir cette réunion. Les prochains conseils sont programmés : **mardi 08 février à 17h30 et mardi 07 juin à 17h30.**

➤ **Bilan de la coopérative scolaire**

Monsieur Roy présente le bilan de la coopérative scolaire 2020-2021.

Le compte de fonctionnement présente un bilan positif de 1322,92. Cela s'explique par plusieurs raisons :

la subvention communale 2019-2020 (2000€) n'a été versée qu'après clôture des comptes 19-20 et se retrouve donc additionnée à celle de 20-21 (1500€). Il apparaît donc sur la ligne subvention des collectivités la somme de 3500€.

D'autre part, les actions menées par l'école et les parents d'élèves ont dégagé un bénéfice conséquent : si on croise les comptes 6070 et (7070 + 7080), le solde est positif d'environ 3200€.

Ces résultats positifs ont permis à l'équipe enseignante d'investir dans des biens durables (instruments de musique, tapis de gymnastique...) ainsi que d'assurer des dépenses exceptionnelles liées au déménagement tout en poursuivant le renouvellement du matériel pédagogique de chaque classe.

Pour cette année 2021-2022, peu de mouvement sur le compte :

nous avons poursuivi l'acquisition de biens durables comme des tapis individuels (relaxation, yoga et quelques jeux utilisables dans la salle de motricité).

Apparaît également sur le cahier de comptabilité, la cotisation OCCE de l'année.

Monsieur Roy soumet le bilan de la coopérative au vote du conseil

Le compte rendu financier est validé à l'unanimité.

➤ Effectifs de la rentrée

Pour cette rentrée 2021, la répartition est la suivante :

	PS	MS	GS	
Classe de M Mangin	11	12	7	30
	CP	CE1		
Classe de Mme Van Bergen	10	12		22
	CE2	CM1	CM2	
Classe de M Roy	10	10	5	25
			Total	
			77	

La répartition des élèves a permis de maintenir l'organisation pédagogique de l'école malgré un effectif important en maternelle. L'augmentation de 12% l'an dernier se confirme avec une hausse de 10% cette année encore. Les enfants nés en 2019 sont au nombre de 7 (en PS lors de la rentrée prochaine). Une campagne de prévision des effectifs pour la rentrée 2022 est ouverte du jeudi 21 octobre au mercredi 10 novembre 2021 inclus. Cette dernière détermine l'ouverture ou non d'une classe supplémentaire pour la rentrée 2022.

pour information, en école élémentaire :

Structure de l'école	Seuil de fermeture	Seuil d'ouverture
1 classe	8	28
2 classes	26	56
3 classes	53	83
4 classes	79	111

En école maternelle, le seuil d'ouverture de 1 à 2 classes est de 31.

Selon toute vraisemblance, nous devrions dépasser le seuil d'ouverture. Toutefois, l'Inspection d'Académie ne prend en compte que les inscriptions effectives et les prévisions annoncées en novembre pour prendre ses mesures de carte scolaire. Aucune ouverture de classe ne se fait en cours d'année. Monsieur Roy a demandé à plusieurs reprises à la commune de faire quelques

investigations auprès des personnes ayant déposé un permis de construire, lotisseurs ou propriétaire, afin d'avoir un premier visuel.

➤ **Présentation PPMS et Validation**

Le Plan Particulier de Mise en Sûreté est présenté au conseil. Les deux axes principaux sont évoqués : le PPMS RM (risques majeurs) et le PPMS AI (attentat – intrusion). Une copie des documents a été adressée à la commune et aux services académiques. En ce qui concerne la sécurité, des référents « gendarmerie » sont nommés pour chaque école. Pour Fauverney, ces derniers sont basés à la gendarmerie de Genlis.

Adjudant-Chef COUTURIER David 06 27 26 30 45

david.couturier@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Gendarme Mélanie DEHAN

melanie.dehan@gendarmerie.interieur.gouv.fr

L'ensemble du PPMS a été modifié et réévalué lors de la rentrée dans les nouveaux bâtiments. De nouveaux exercices ont eu lieu et auront lieu tout au long de l'année afin de familiariser les enfants, les enseignants, l'ATSEM et tous les intervenants éventuels à la nouvelle structure. Une sonnerie ou un signal différent de l'alarme incendie serait idéal. Monsieur Roy a déjà évoqué le sujet avec un conseiller pour avoir une idée de la faisabilité et du coût.

Dans le cadre de l'APS (apprendre à porter secours) les enfants sont sensibilisés aux gestes d'urgence dès la maternelle et ces notions sont approfondies tout au long de leur parcours scolaire. Nous aurons la chance, cette année, d'avoir l'aide de monsieur Gautheron, parent d'élève et enseignant formateur à l'APS dans son établissement.

➤ **Règlement scolaire**

Le règlement scolaire validé pour l'année scolaire 2020-2021 n'a pas subi de modification. Monsieur Roy présente les points essentiels de ce dernier et le soumet au vote. Le conseil d'école valide le règlement scolaire pour l'année 2021-2022.

➤ **Aménagement et équipements des écoles**

Équipements :

- la société AJ3M a changé les pastilles défectueuses et a installé un nouveau jeu gracieusement dans la cour de récréation élémentaire.
- L'Installation d'un vidéoprojecteur dans la salle de motricité est pratiquement achevée.
- Réalisation du chemin qui permet aux enfants de ne pas marcher sur la route
- Réalisation du parking à vélos

Travaux effectués

Au primaire :

- pose de la boîte à clés dans bureau direction
- téléphones bureau, classe du directeur, classe maternelle
- renforcement bandes magnétiques (classes élémentaires)

- câbles apparents classes élémentaires
- Nettoyage complet des cours de récréation

A la maternelle :

- protection des menuiseries sous la piste graphique, classe maternelle

Points d'aménagement à prévoir :

- installation de bandes aimantées pour affichages dans le couloir « maternelle »
- solution interphone
- Tapis dans toutes les entrées cours
- Gestion des clés
- Fixation au mur de l'étagère dans le local stockage école
- fermeture automatique des portes (asso/école)
- Aménagement du dortoir (mezzanine) pour augmenter la capacité de couchages
- affichage extérieur accessible aux parents

Pour tout dysfonctionnement, monsieur Roy adresse un courriel à M Cornemillot (par le biais du secrétariat de mairie) ce qui permet de limiter les intermédiaires et d'être plus efficace.

➤ APC et aides aux devoirs

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) font partie des obligations de service des professeurs qui les organisent et les mettent en œuvre dans toutes les écoles. Néanmoins, les APC ne relèvent pas du temps d'enseignement obligatoire pour les élèves. **Elles s'ajoutent aux 24 heures hebdomadaires d'enseignement dues à tous** et nécessitent l'accord des parents concernés. Les APC ont repris tous les lundis soirs de 16h30 à 17h30. Elles sont basées essentiellement sur l'ensemble des compétences attendues en lecture. Pour la période allant jusqu'à Noël, 5 élèves en bénéficient.

L'aide aux devoirs est proposée dans le cadre des IAPE :

(Décret n°90-807 du 11 septembre 1990 instituant une indemnité pour activités péri-éducatives en faveur des personnels enseignants des écoles, collèges, lycées et établissements d'éducation spéciale et des personnels d'éducation)

Selon l'enveloppe budgétaire ministérielle, des heures sont affectées aux enseignants volontaires pour encadrer des élèves en dehors des heures de cours. Elles correspondent à des activités qui contribuent à la mise en œuvre des politiques interministérielles comme l'aide aux devoirs.

Monsieur Mangin assurera cette aide aux devoirs de 16h30 à 17h30 les mardis pour les élèves de Monsieur Roy (8 élèves) et les jeudis pour ceux de Madame Van Bergen (7 élèves).

Stage RAN d'automne

Celui-ci s'est déroulé sur 4 demies-journées de 3h45 (15h) sous la responsabilité de monsieur Mangin. 9 enfants de cycle 3 y ont participé. Bilan très positif.

➤ Activités scolaires particulières

Piscine de septembre à début décembre: les élèves se rendent à la piscine olympique les jeudis de 14h à 14h40. Entrées et transport sont pris en charge par la commune. L'équipe enseignante l'en remercie. Les élèves de GS au CM2 se rendent cette année à la piscine afin

de valider leur attestation du savoir nager, ce choix offrant à un maximum d'enfants l'accès à la piscine.

Monsieur Roy remercie vivement l'ensemble des parents qui encadrent ces sorties « piscine » dont une partie ont pris sur leur temps personnel pour valider la formation « bénévole 2 », indispensable pour cette activité.

Initiation Balle ovale : les élèves de CE2-CM bénéficieront d'une initiation à la balle ovale par un intervenant du club de rugby de Genlis en début d'année 2022. Cette découverte se déroulera sous forme de jeux et d'ateliers.

Gym qui roule : Cette année, le matériel de gymnastique géré par l'association scolaire « Gym qui roule » a été installé dans la salle de motricité de septembre à octobre. Il a permis aux enfants des 3 classes de réaliser des activités de motricité mettant en œuvre du matériel de gymnastique spécifique et des tapis de réception et de protection adaptés.

Projet théâtre : la classe de Monsieur Roy participera à une résidence artistique de la DRAC en collaboration avec la compagnie Huns.

la classe bénéficierait de 20h d'intervention. Les objectifs poursuivis :

- Rencontrer une compagnie théâtrale
- Pratiquer des jeux corporels et vocaux
- S'interroger sur la notion d'enfants sauvage, de la construction d'une société idéale (autour de débats philo)
- Rentrer dans un processus d'écriture et d'improvisation théâtrale
- Apprendre, mémoriser des textes pour enregistrement et/ou restitution

Ce projet pourra être étendu à la classe de CP-CE1.

➤ Questions parents d'élèves élus

Serait il possible de faire des photos fratrie et portrait ?

La photographie scolaire

NOR : MENE0301227C RLR : 552-6 CIRCULAIRE N°2003-091 DU 5-6-2003

MEN DESCO B6

La pratique de la photographie scolaire correspond à une tradition ancienne dans les écoles publiques. Elle répond à une attente de la part d'une majorité de familles soucieuses de conserver un souvenir de la scolarité de leurs enfants.

En effet, la photographie de l'élève, en situation scolaire, c'est-à-dire celle qui montre l'enfant dans son cadre de travail, est devenue, pour beaucoup, au même titre que la photographie collective, le moyen de se familiariser avec l'institution scolaire et de conserver, année après année, un souvenir du temps passé à l'école.

En revanche, la photographie d'identité, ainsi que toute autre photo qui ne s'inscrit pas dans un cadre scolaire et peut être réalisée par un photographe dans son studio, est de nature, si la prise de vue est effectuée à l'école, à concurrencer les photographes locaux. Elle ne peut donc être admise que si elle répond aux besoins de l'établissement et n'est pas proposée aux familles.

Serait il possible d'avoir un petit budget photocopies couleur pour les parents d'élèves élus ?

Monsieur Bigeard répond favorablement à la demande des parents d'élèves élus.

Date de la mise à disposition de l'outil de communication pour les maternelles?

L'ENT sera exploiter à l'issue de la formation que doivent recevoir les enseignants dans le cadre de la dotation ENR (école numérique rurale). L'exploitation du blog classe pourra ainsi se faire. Monsieur Roy précise toutefois que les enseignants ne sont pas des blogueurs professionnels et que l'utilisation de cet espace se fera de façon raisonnée.

Date de réunion pré rentrée pourrait elle être fixée en amont pour bloquer les agendas pro?

Monsieur Roy rappelle que les dates de la réunion de rentrée pour chaque classe sont données le jour même de la rentrée scolaire, soit environ 3 semaines à l'avance.

A la demande de monsieur Roy, les parents d'élèves présentent les projets en cours : vente de sapins de Noël, panier gourmand de Noël.

Les actions futures (dessins d'école, cagettes du potager) seront approfondies dès le début d'année civile.

Le président du Conseil d'école

Représentant des parents d'élèves élus